

Sigle du cours	BIO 2110	Hiver 2020
Titre du cours	Travaux pratiques de biologie moléculaire – Section neurosciences (C201)	
Crédits	2	
Horaire	Mardi, 8h30 – 16h Date : voir l'horaire des séances Salle : B-1224/B-1241 MIL, Complexe des Sciences, pavillon B	
Enseignante	Audrey Loubert-Hudon	
Courriel	audrey.loubert.hudon@umontreal.ca	
Bureau	B-1251, MIL, Complexe des Sciences, pavillon B	

PRÉSENTATION

Au cours de la session, les étudiants étudieront l'interaction entre différentes protéines impliquées dans l'endocytose en utilisant diverses techniques de base utilisées dans le domaine de la biologie moléculaire.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGES

À la fin du cours l'étudiant devrait être en mesure d'utiliser les différentes techniques expérimentales au programme et en comprendre les principes théoriques.

Horaire des travaux pratiques

Séances		C201
1	Expression génique/Mini-prep	21 janvier
2	Réaction de séquençage/Extraction protéique	11 février
3	Pull down	10 mars
4	SDS-PAGE/Transfert des protéines	31 mars
5	Immunobuvardage de type Western	7 avril

Évaluations – Travaux pratiques

	Pondération	Dates de remise C201
Rapport – Partie A	28%	10 mars
Rapport – Partie B	32%	21 avril
Quiz	15%	Séances 2 à 4
Préparation	15%	Séances 2 à 5
Cahier de laboratoire	5 %	Toutes les séances
Travail de laboratoire et d'équipe	5 %	Toutes les séances

Références

les bibliothèques / UdeM

Bibliothèque des sciences du Campus MIL

Guides et ressources utiles : <https://bib.umontreal.ca/>

Travailler en bibliothèque : <https://bib.umontreal.ca/travailler/les-bibliotheques/sciences>

Recherche dans le catalogue Atrium (livres, thèses UdeM, audiovisuel, titres de revues) : <http://atrium.umontreal.ca/>

Recherche dans les bases de données (articles scientifiques, statistiques, thèses) : <http://www.bib.umontreal.ca/Maestro>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- *Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.*

Lors des examens : Utiliser des sources d'informations non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>